

REGLEMENT DES 3H VTT DIMANCHE 6 DECEMBRE 13H00

La course – Elle a lieu sur les abords de l'île Charlemagne ; par équipe de 2 sur un parcours de 5 kilomètres environ. Chaque équipe doit parcourir le plus grand nombre de tours dans le temps maximum de 3 heures. Remise des dossards de 11h30 à 12h30, appel sur la ligne de départ à 12h45, départ 13 heures. Des douches, une zone de lavage, et un point de ravitaillement sont à disposition des concurrents

Départ et Relais :

Le départ est donné à 14 h, style Le Mans , selon l'ordre d'inscription. Les relais sont effectués par contact physique entre les équipiers dans la zone prévue à cet effet. Un même concurrent peut effectuer autant de tours qu'il le souhaite

Sécurité et contrôle:

Port du casque rigide attaché obligatoire ; toute fraude manifeste entraîne la disqualification de l'équipe.

L'épreuve :

- ▶ la durée sera de 3 heures en référence sur la première équipe du classement intermédiaire.
- ▶ Le classement final sera déterminé par le nombre de tours parcourus par chaque équipe.
- ▶ tout tour entamé devra être terminé.
- ▶ Le passage du relais se fera obligatoirement dans la zone matérialisée.
- ▶ Le premier relayeur devra obligatoirement parcourir la distance depuis le départ + 1 tour complet avant de pouvoir relayer.
- ▶ Il est interdit de trouver deux membres d'une même équipe en course en même temps.

**LES 3H VTT
DU TELETHON**

Dimanche 6 décembre 2009

Base de loisir de l'île Charlemagne

**Course de 13 à 16 heures
boucle de 5 km à effectuer le plus
grand nombre de fois possible**

Conception : Eric B. : 06 19 33 03 71

RENSEIGNEMENTS : TEAMBABASS@GMAIL.COM - [HTTP://CHAINSPORTNATURE.FREE.FR](http://CHAINSPORTNATURE.FREE.FR)

ORLÉANS

**AS Chaingy
Sport Nature**

chronoteam.org

Catégories :

Equipes licenciées cyclisme, ou triathlon (FFC, UFOLEP, FSGT) :

LES NON LICENCIES DEVRONT OBLIGATOIREMENT FOURNIR UN CERTIFICAT MEDICAL DE MOINS D'UN AN A LA NON CONTRE INDICATION DE LA PRATIQUE DU CYCLISME.

- **Cadet** : 15/16 ans nés en 1993/94 (2 heures de course)
- **Juniors** : 17/18 ans nés en 1991/92
- **Seniors** : 19/39 ans nés en 1970/90
- **Vétéran** : + de 40 ans
- **Marathon** : Concurrent seul
- **Mixte** : Equipage constitué d'un homme et d'une femme
- **Féminine** : Equipage constitué de deux femmes
- **Sport Adapté** : Equipage composé d'une personne Handicapé
- **Ville d'Orléans** : Equipage constitué de deux agents de la Ville d'Orléans

Remise des récompenses à 17 H

Les 3 premières équipes au scratch ; première équipe de chaque catégorie.

Sécurité

LE PORT DU CASQUE À CALOTTE RIGIDE EST OBLIGATOIRE

Engagement

L'engagement est de 8 € par coureur.

Droit à l'image

Les participants acceptent que leur image soit utilisée dans diverses communications de l'épreuve.

Tout engagement implique la prise de connaissance du présent règlement et l'acceptation des clauses.

3 H VTT DU TELETHON DIMANCHE 06 DECEMBRE DEPART 14 H BULLETIN D INSCRIPTION

Equipier 1 :

Nom, Prénom :
Date de naissance :
Adresse :
Email :
Club :
Fédération :

Equipier 2 :

Nom, Prénom :
Date de naissance :
Adresse :
Email :
Club :
Fédération :

TARIFS : 8 € par coureur dont 6.50 € reversé au Téléthon.

ATTENTION, épreuve ouverte aux personnes nées en 1993 et avant
Inscriptions possible sur place, **nombre d'équipes limitées (+ 2€)**
En remplissant ce bulletin, l'équipe a pris connaissance du règlement et s'engage à le respecter.

A envoyer à :

Sébastien GUILLAUME, 22 rue de la Genetraille, 45380 CHAINGY
Avant le mercredi 2 décembre accompagné obligatoirement du chèque de règlement à l'ordre du « **chaingy sport nature** »